



## Le Parlement européen demande que l'on mette fin au sans-abrisme d'ici 2015

Plus tôt dans le mois, 438 députés européens représentant tous les pays de l'UE et l'ensemble de l'échiquier politique ont demandé aux Etats membres et aux institutions européennes d'agir pour mettre un terme au sans-abrisme de rue d'ici 2015.

La FEANTSA et ses membres saluent l'adoption de la [Déclaration écrite 111/2007 sur l'éradication du sans-abrisme de rue](#), qui envoie un message politique fort selon lequel le sans-abrisme est un problème urgent dans tous les pays de l'Union européenne qui doit être combattu de manière déterminée et ciblée. La Déclaration demande également le développement d'une définition européenne de l'exclusion liée au logement, la collecte de données statistiques fiables et l'élaboration de plans hivernaux d'urgence dans le cadre d'une stratégie globale sur le sans-abrisme.

La FEANTSA pense que l'adoption de la Déclaration est une étape importante dans la lutte contre le sans-abrisme, susceptible de donner un nouvel élan à des initiatives de suivi. Elle démontre également un changement d'approche : au lieu de simplement *gérer* le sans-abrisme, il existe à présent une volonté politique de réellement *mettre un terme* à ce problème sociétal. Cela fait écho aux développements qui ont déjà été réalisés dans de nombreux pays européens, à l'instar de l'Ecosse et la Finlande qui se sont déjà engagés à mettre un terme au problème et qui ont dès lors appliqué des mesures dans ce sens.

La FEANTSA demande que cet engagement soit débattu dans les parlements nationaux et que des étapes concrètes pour l'éradication de l'exclusion liée au logement soient élaborées, tant au niveau national qu'au niveau européen. Il est maintenant temps d'agir. Selon Freek Spinnewijn, directeur de la FEANTSA, « il s'agit d'une occasion unique pour les Etats membres et les institutions européennes de montrer qu'ils sont sérieux lorsqu'ils parlent de créer une Europe plus sociale. »

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le [site Internet](#) de la FEANTSA.

Ou contactez Charlotta Odling: [charlotta.odling@feantsa.org](mailto:charlotta.odling@feantsa.org)

Tel. +32 2 534 49 30

FIN/

### Notes pour les éditeurs:

La FEANTSA est la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Aabri. Fondée en 1989, la FEANTSA représente aujourd'hui plus de 100 organisations travaillant avec les personnes sans domicile dans quelques 30 pays européens qui fournissent une large gamme de services d'aide aux sans-abri, incluant le logement, la santé et l'aide à l'emploi. De plus amples informations sont disponibles sur : [www.feantsa.org](http://www.feantsa.org)